

ROUMANIE, République de MOLDAVIE, BULGARIE

PROGRAMME CONCERTÉ PROCOPII – PHASE II

Durée du programme : 3 ans + 10 mois de phase préparatoire

Démarrage : septembre 2005. Ce programme est la suite d'un premier PCPA en Roumanie (le Programme Concerté Enfance Roumanie)

Il s'est donné pour objectif de :

- renforcer l'organisation des sociétés civiles roumaines, bulgares, moldaves et françaises par la création d'un réseau régional de la protection de l'enfance à l'Est de l'Europe
- Formaliser, diffuser et capitaliser les pratiques de bienveillance
- Contribuer à l'amélioration et à l'application des politiques publiques dans le domaine de la protection de l'enfance en Roumanie, République de Moldavie et Bulgarie.

MAROC

PROGRAMME CONCERTÉ MAROC – PHASE II

DURÉE DU PROGRAMME : 4 ANS DÉMARRAGE : JUIN 2006

Le PCM 2 s'est donné pour objectif de contribuer, par une stratégie concertée entre associations françaises et marocaines, avec leurs pouvoirs publics, à une plus grande implication des jeunes dans la société marocaine.

Le champ d'application de cette stratégie se situe autour de 4 thématiques prioritaires: l'éducation, l'économie sociale et solidaire, la formation et l'insertion professionnelle des jeunes, la citoyenneté et l'accès aux droits.

CAMEROUN

PROGRAMME CONCERTÉ PLURI-ACTEURS CAMEROUN

PHASE PILOTE (OCTOBRE 2004 – DÉCEMBRE 2005)

PHASE PROGRAMME (JANVIER 2006- DÉCEMBRE 2009)

Le programme a pour finalité de contribuer à la démocratisation de la vie sociale, économique et politique au Cameroun : améliorer les politiques publiques et les stratégies de coopération, en particulier de désendettement et de développement, grâce à l'instauration de relations de concertation entre représentants des OSC et pouvoirs publics français et camerounais.

République du CONGO

PROGRAMME CONCERTÉ PLURI ACTEURS CONGO – PHASE I

DURÉE DU PROGRAMME : 4 ANS DÉMARRAGE : JANVIER 2008,

Issu de la convention programme – Dialogue Citoyen (programme de soutien aux relations entre les OSC membres du CFSI et leurs OSC partenaires au Sud).

Le PCPA Congo s'est donné pour objectif :

- d'inciter et aider les OSC à élargir leur base sociale, en élargissant et en réanimant leur vie associative ou syndicale, et / ou en renforçant leur lien avec les populations et les organisations de base avec lesquelles elles travaillent ;
- de permettre aux OSC qui ont déjà amorcé un début de « professionnalisation » de poursuivre et d'amplifier leurs actions en mettant en œuvre des projets de lutte contre la pauvreté.

ALGERIE

PROGRAMME CONCERTÉ PLURI ACTEURS ALGERIE – JOUSSOUR

DURÉE DU PROGRAMME : 4 ANS DÉMARRAGE - MAI 2008, PHASE PRÉPARATOIRE 2007 -2008

Le programme se propose de renforcer le mouvement associatif algérien qui œuvre au bénéfice de l'enfance et de la jeunesse. Le programme JOUSSOUR intervient en appui au développement de projets au service de l'enfance et de la jeunesse en Algérie et facilite l'échange d'expériences algéro-françaises. Il fournit un appui financier en direction des associations ainsi que des actions de renforcement communes (formation, animation de groupes de travail thématiques, organisation de rencontres d'échanges, capitalisation d'expériences, etc.).

GUINEE

PROJEG : PROGRAMME CONCERTÉ DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ET DE LA JEUNESSE GUINÉENNES

DURÉE DU PROGRAMME : 4 ANS - DÉMARRAGE : MARS 2008

Les objectifs du PROJEG

Le PROJEG travaille à la structuration de la société civile guinéenne (professionnalisation, mise en réseau, etc.) via un renforcement des capacités des organisations de la société civile, l'appui à la jeunesse (et à sa visibilité), et au plaidoyer (sur 4 thématiques principales : lutte contre la corruption, réduction de la dette, ressources minières, gestion du foncier).

CONTACTS

ROUMANIE, République de MOLDAVIE, BULGARIE

SOLIDARITE LAIQUE (chef de file)
22 rue Corvisart 75 013 Paris France ; Tél: +33 (0)1 45 35 13 13
contacts : Anne Bourgoignon coordinatrice PROCOPIL
abourgoignon@solidarite-laique.asso.fr - mlalouque@solidarite-laique.asso.fr

FONPC (Fédération des ONG roumaines pour la protection de l'enfance)
Bdul. Decebal Nr. 4, Bl.S11, Sc.1, Et.3, Ap.9, 030965 Bucurefti, sector 3, ROMÂNIA
Tél. : +40 (2)1 326 84 58

Diana Nistorescu - Directrice FONPC - office@fonpc.ro

APSCF (Alliance moldave pour la protection sociale de l'enfance et de la famille)
str.Alexandru cel Bun 7,of.216, Chisinau, Moldova
Tel : +373 22 260 6282 23 42 68

Mariana Ianachevici - Présidente APSCF - office@aliantacf.net.md

RNE (Réseau National bulgare pour l'Enfance)
5, Dimitar Peshev Str.,Complex Drujba-1 1528 Sofia, BULGARIE
Tél : +39 (9)2 973 25 51

Eva Borissova - Présidente RNE - office@roditeli.org

MAROC

France : Solidarité Laïque (chef de file)
Philippe Jahshan
pjahshan@solidarite-laique.asso.fr
22 rue Corvisart, 75 013 Paris.
Tel : +33 (0)1 45 35 13 13 / Fax : +33 (0)1 45 35 47 47

Maroc : Bureau du PCM
Driss Ajjouti - info@pcm.ma
6 rue Ibn Hajar - Appt. 16 - Agdal - Rabat
Tel/Fax : +212 (0)37 77 89 62 / 34 64
http://www.pcm.ma

CAMEROUN

POUR LA FRANCE :

CCFD (Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement)
HÉLÈNE BARBIER - H.BARBIER@CCFD.ASSO.FR
TEL : +33 (0)1 44 82 80 00

Pour le Cameroun :
Pie Katihabwa
Coordinateur PCPA - Cameroun
pcpacam@yahoo.fr
Tel : +237 22 01 85 00

Léopold Mamtsai
Coordinateur National du BASC - Cameroun
leomamtsai@yahoo.fr
Tel : +237 99 31 55 30

République du CONGO

Pour la France :
CFSI - Comité Français pour la Solidarité Internationale (chef de file)
CFSI, 32 rue Le Peletier, 75009 PARIS
pcpa_congo@cfsi.asso.fr

Forum des Jeunes Entrepreneurs du Congo (FJEC)
Quartier Milice, villa 43B avenue de l'OUA, Makélékélé,
Brazzaville (à l'entrée de l'ancienne Faculté des Sciences)
B.P.13700 Brazzaville
Tél./Fax : +242 81 56 34
pcpa_congo@yahoo.fr

ALGERIE

Pour la France :
CFSI - Comité Français pour la Solidarité
Internationale (chef de file)
CFSI, 32 rue Le Peletier, 75009 PARIS
pcpa_algerie@cfsi.asso.fr

En Algérie : Souraya Akkouche
pcpa_algerie@yahoo.fr
8, rue Semghouni (ex rue de l'Oasis),
Kouba, 16000 Alger
Tél./ Fax: +213 (0) 21 77 56 72

GUINEE

En France : Sonia Vinolas
Aide et Action (chef de file)
53 bd de Charonne - 75545 Paris Cedex 11
Coordinatrice France du PROJEG
+33 (0)1 55 25 70 43
sonia.vinolas@aide-et-action.org

En Guinée: Moctar Diallo
Coordinateur du PROJEG
+224 62 39 67 28
diallo_moc_2003@yahoo.fr
Coléah - Moussoudougou, BP 4613 Conakry

Ministère français des Affaires étrangères et européennes

DGCID - MAAIONG
annie.oger@diplomatie.gouv.fr - +33 (0)1 53 69 38 90
nathalie.sailly@diplomatie.gouv.fr - +33 (0)1 53 69 38 23

internet

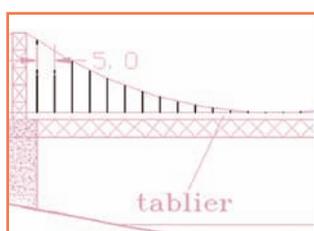
AIDE et ACTION : www.aide-et-action.org
CCFD : www.ccfid.asso.fr
CFSI : www.cfsi.asso.fr
Coordination SUD : www.coordinationsud.org
F3E : www.f3e.asso.fr
MAEE français : www.diplomatie.gouv.fr
Solidarité Laïque : www.solidarite-laique.asso.fr





ALGERIE
BULGARIE
CAMEROUN
République du
CONGO
FRANCE
GUINEE
MAROC
République de
MOLDAVIE
ROUMANIE

Pour un dialogue rénové
entre sociétés civiles et pouvoirs publics



**PROGRAMMES
CONCERTES
PLURI-ACTEURS**

UN CONSTAT

La réflexion internationale sur l'efficacité de l'aide* a permis d'acter le fait que les populations les plus vulnérables n'ont que très peu bénéficié des aides publiques au développement. Elle a également favorisé l'émergence d'une prise de conscience essentielle : **au Nord comme au Sud, la concertation entre les Etats et leur société civile est indispensable pour mettre en œuvre des politiques efficaces de lutte contre la pauvreté, les inégalités et les exclusions.**

*Sommet du Millénaire, Conférence de Monterrey, Déclaration de Paris.

LA REPONSE PCPA

Les PCPA sont des programmes de coopération innovants dont l'élaboration et la mise en œuvre sont effectuées dans le cadre d'une concertation permanente entre les OSC (organisations de la société civile) et entre OSC et pouvoirs publics.

En fonction des contextes, ils permettent aux acteurs qui le souhaitent d'expérimenter une alternative en termes de relations entre OSC ou entre OSC et pouvoirs publics. Leur principal objectif est de favoriser la participation des sociétés civiles à l'élaboration, la mise en œuvre et au suivi des politiques publiques de développement. Mais, parce que le dialogue ou la concertation ne se décrètent pas, les PCPA se sont donné pour ambition d'en créer le préalable. Dans cette optique, ils proposent un renforcement de leurs capacités aux OSC du Sud ou de l'Est afin qu'elles soient mieux à même :

- de s'organiser et s'unir pour élaborer ensemble des projets cohérents autour de thématiques précises (santé/sida, enfance maltraitée, eau...),
- de capitaliser leurs forces en termes de pratiques et de proximité avec le terrain et les faire reconnaître par les pouvoirs publics locaux,
- de comprendre la complexité des circuits de la décision politique et les enjeux nationaux ou internationaux qu'elle présuppose,
- de rénover leur relation avec les acteurs du Nord (OSC et pouvoirs publics) ou les bailleurs internationaux,
- de se positionner en tant que force de proposition face aux pouvoirs publics sans perdre leur identité militante,
- d'avoir un accès direct aux fonds internationaux et à les gérer...

DES RESULTATS

Dans les neuf pays concernés*...

- Des dynamiques collectives ont amené des centaines d'OSC du Nord et du Sud ou de l'Est à **échanger, progresser ensemble** autour de thématiques de développement et d'enjeux locaux, nationaux et internationaux complexes.
- Des signes d'ouverture, voire de volontarisme, ont permis de poser les bases d'**un dialogue constructif entre les pouvoirs publics et les sociétés civiles autour des grands défis actuels du développement au Sud** (politiques jeunesse, gestion des ressources naturelles, dette, santé/sida, corruption, eau, gouvernance...) ou à l'Est (enfance maltraitée...)
- **Plusieurs centaines de projets d'appui aux OSC locales** ont été mis en oeuvre et/ou co-financés par les programmes
- **Une remise en question des relations Nord / Sud** s'opère, elle concerne bien entendu la relation entre OSC mais s'immisce peu à peu dans la relation entre Etats.

* voir détail des programmes au dos (Algérie, Bulgarie, Cameroun, Rép du Congo, France, Guinée, Maroc, Rép. de Moldavie, Roumanie) .

Les PCPA en

L'interdépendance

En partant du principe qu'une politique publique ne concerne pas le seul pays où elle est mise en œuvre mais qu'elle a un effet sur les autres nations (développement, environnement, ressources naturelles, migration, etc.) **les PCPA légitiment les sociétés civiles du Sud à interpeller les Etats du Nord.** Il ne s'agit donc plus d'une « dépendance » des Etats du Sud censés élaborer leurs politiques publiques en fonction de décisions prises au Nord, mais d'une co-gestion entre le Nord et le Sud, d'une « interdépendance ».

La construction collective ne signifie pas : décider au Nord puis agir au Sud ! A contrario, les sociétés civiles du Sud sont invitées, avec leurs homologues du Nord, à travailler à l'élaboration des politiques publiques mises en place au Nord.

Des relations Nord / Sud en mutation

La tentation de croire que le Nord resterait, malgré le discours théorique, le fournisseur de savoirs et de pratiques est indéniablement battue en brèche au sein des PCPA.

D'une part, on constate très nettement que les OSC du Sud et de l'Est inventent leurs propres pratiques sans plagier leurs homologues du Nord et d'autre part, que ces pratiques nouvelles intéressent les OSC françaises qui n'hésitent pas à s'en inspirer.

Cet **équilibre nouveau des relations Nord / Sud** et cette « prise de confiance » des OSC du Sud leur permettent de porter un regard critique sur l'action de leurs homologues françaises et de l'exprimer. Elles « osent » aborder les problèmes de fond plus directement. Il s'agit d'un **échange de pratiques** et non pas d'un transfert de savoirs ou d'une tentative de modélisation de la part du Nord (et qui ne porterait pas son nom).

Des relations Nord / Nord remises en perspective

Si le terrain privilégié de l'action reste le Sud, les relations entre les OSC françaises et l'Etat n'en subissent pas moins des évolutions substantielles.

Dans un premier temps, le MAEE français a ouvert une concertation de fond sur l'opportunité de sa démarche avec les OSC françaises. Après négociation, sa place au sein des comités de pilotage des programmes n'est que d'un siège de droit (sur 12 à 15 sièges selon les programmes). Son engagement financier (à hauteur de 75% maximum) est triennal.

Côté OSC, des organisations françaises d'horizons différents et de cultures parfois divergentes parviennent à travailler en commun afin de répondre aux demandes des acteurs du Sud. Leurs relations avec le MAEE français évoluent et un dialogue constructif s'est engagé. Les OSC comprennent mieux la mécanique de l'Etat et les circuits de décision. **Les OSC françaises se regroupent et font « cause commune » avec l'Etat pour mener une action à l'international.** Et cette action concertée bénéficie directement au développement du pays.

Un dialogue rénové entre OSC et pouvoirs publics

L'objectif général du programme consiste à permettre, à terme, une concertation effective entre OSC et Etats au Sud. Cette concertation passe par une première étape entre acteurs OSC et représentants des pouvoirs publics (cadres intermédiaires de l'administration ou représentants des collectivités territoriales notamment) considérés comme « passeurs de frontières » entre l'Etat et la société civile. **Le rôle donné aux cadres intermédiaires de l'administration** fait exploser l'idée reçue d'un Etat « corps homogène » et conforte les représentants des pouvoirs publics dans leur mission de conseil technique auprès du décideur politique.

Notons que le moment ou l'opportunité de cette concertation ne sont pas imposés par les bailleurs du Nord : les rythmes du Sud ou de l'Est sont respectés.

8 points clé

L'interaction entre « programme » et « projet »

Les grandes lignes directrices (le programme) qui forment l'ossature d'un PCPA visent à renforcer les capacités des OSC du Sud pour que le préalable à une concertation avec les pouvoirs publics dans le cadre de l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des politiques publiques soient requis.

Mais c'est bien **la co-maîtrise d'ouvrage puis la co-mise en œuvre d'une série de projets de développement entre OSC du Nord et du Sud** qui permettent de progresser vers cet objectif.

Il n'y a pas d'opposition entre logique programme et logique projet.

La « prise de confiance » des OSC du Sud et de l'Est

En posant le principe de la « **co-maîtrise d'ouvrage** » des projets (impliquant souvent la co-gestion), les PCPA permettent aux OSC du Sud de faire, en situation, l'« apprentissage » de la gestion et du suivi de projets structurants de développement. Via cette **prise de responsabilité nouvelle**, elles peuvent analyser leurs propres carences, saisir la complexité des problématiques et des enjeux au Nord, et surtout, identifier leurs propres forces et les capitaliser.

Cette **prise de conscience de leurs points forts par les OSC du Sud** génère implicitement une « prise de confiance » qui sous-tend toute la logique PCPA. Dès lors, et au-delà du renforcement des capacités techniques, les PCPA favorisent l'émancipation des OSC du Sud impliquées.

Une flexibilité des programmes

Si l'objectif global est clairement identifié par les acteurs et que les actions à mettre en œuvre pour y parvenir sont, elles aussi, actées (le programme et les projets), les moyens inventés en interne pour que les choses progressent (le processus) ne sont pas figés et font l'objet d'**une évolution permanente**

Le suivi-évaluation et la capitalisation

Les acteurs investis dans les PCPA considèrent que le suivi-évaluation et l'évaluation offrent des opportunités d'optimiser les programmes. Les PCPA ne sont évidemment pas les seuls programmes à pratiquer le suivi évaluation, par contre, le travail mené pour que les acteurs du Sud en comprennent les enjeux et s'approprient le processus est particulièrement novateur. En définissant les termes de référence et en choisissant l'évaluateur avec les acteurs du Nord, les acteurs du Sud ne vivent plus l'évaluation comme un contrôle du bailleur mais comme un outil essentiel de travail.

De façon complémentaire, le processus de capitalisation effectué en interne par les acteurs eux-mêmes leur propose de faire le point, d'échanger au sujet des pratiques, de formaliser et de prendre conscience de ce qui a été appris.

En intégrant la culture du suivi évaluation au centre des programmes, et en favorisant son **appropriation par les acteurs du Sud**, les PCPA renforcent les capacités organisationnelles des acteurs du Sud.

En capitalisant leur expérience, les acteurs peuvent formaliser et définir leur patrimoine commun en termes de savoir-faire.

